



Test de Positionnement de CAP

publié le 16/09/2020

Descriptif :

Test de Positionnement de CAP

Test en numératie à destination des élèves de première année de CAP

Sommaire :

- Traitement des résultats aux tests de positionnement

Test de Positionnement de CAP : le test en numératie à destination des élèves en première année de CAP

Ces tests sont conçus par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) qui a pris appui sur des groupes experts d'inspecteurs de l'éducation nationale, de professeurs de collège, de lycée professionnel et de SEGPA ainsi que de chercheurs. La Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) et l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) ont été associées à ces travaux.

Ces tests se déroulent selon deux séquences : une séquence de 40 minutes en littératie et une séquence de 40 minutes en numératie. Ils fournissent des repères au début de la scolarité des élèves au lycée et n'ont pas vocation à évaluer l'ensemble des compétences d'un élève commençant une préparation au CAP.

Un guide général est mis à disposition des établissements. Il contient toutes les informations nécessaires à l'organisation de la passation des tests.

La passation se tient exclusivement sur une plateforme numérique.

Pour l'ensemble de l'évaluation, la correction est automatique.

La numératie est définie comme la capacité d'une personne à s'appropriier, valider, réaliser et raisonner mathématiquement afin de résoudre des problèmes dans une variété de contextes du monde réel.

Le **test de positionnement** en numératie couvre les domaines mathématiques des nombres, de la géométrie, des grandeurs et de la proportionnalité.

● Traitement des résultats aux tests de positionnement

Les résultats individuels sont mis à disposition des équipes pédagogiques dans un délai très rapide à l'issue de la passation, sous la forme de positionnements en numératie. Un rendu par classe et par groupes est également disponible.

Chaque élève reçoit une fiche de restitution individuelle. Les parents sont informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt de ce test afin d'offrir un enseignement personnalisé adapté aux besoins de chaque élève. Cette restitution se fait selon les usages de l'établissement. L'enjeu est que chaque élève reçoive de ses enseignants et de ses parents, dans le cadre d'un partenariat éducatif et d'une pédagogie différenciée, l'aide la plus personnalisée et efficace possible.

Ces **tests de positionnement** ont pour ambition de pointer les compétences à soutenir chez l'élève et surtout les réussites et les acquis qui vont autoriser les progrès à venir.

Source :

► [Tests de positionnement de seconde et de CAP : des outils pour les professeurs - éducol](#) 

Fichier à télécharger :

 [Numératie - Présentation du cadre, des échelles de compétences et exemples d'exercices](#) (PDF de 2 Mo)
Présentation du cadre, des échelles de compétences et exemples d'exercices



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.